

Extrait du Document de Référence Axway 2011

10 RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La préoccupation de pérennité et de responsabilité sociétale pour contribuer au développement durable constitue un prolongement naturel des valeurs du Groupe. Le souci d'une gestion rigoureuse et la concrétisation de ces valeurs ont amené l'entreprise à des comportements « vertueux » dans les domaines de l'environnement, du social et de l'économie.

La politique développement durable d'Axway Software recouvre l'ensemble des actions qui concourent à ce que l'entreprise ait un développement économique :

- respectueux des personnes qu'elle emploie par des conditions de travail dignes, le développement des compétences et de l'employabilité des collaborateurs, la non-discrimination et le respect des principes d'équité ;

- bénéfique pour ses clients avec un objectif d'excellence dans la réalisation de ses missions au quotidien ;
- soucieux de son environnement en limitant les impacts polluants et le prélèvement des ressources naturelles ;
- transparent et équitable avec ses fournisseurs dans ses relations et modes de fonctionnement.

La démarche d'Axway Software vise à concilier efficacité économique, équité sociale et respect de l'environnement. C'est une démarche de progrès et d'amélioration continue.

10.1 Une politique sociale responsable

Axway est une entreprise pérenne qui offre à ses 1 755 collaborateurs un environnement stable avec des perspectives stimulantes. Celles-ci sont rendues possibles dans une entreprise dont les activités reposent sur une grande diversité des métiers, des implantations régionales et internationales et une culture d'entreprise forte. Depuis sa création, Axway a toujours privilégié le maintien dans l'emploi de ses collaborateurs, même dans les périodes de crise majeure comme celles que l'ensemble des entreprises a traversé, en 2009.

La culture d'Axway repose sur un système de valeurs durables qui constituent le ciment de l'entreprise.

Notre politique Ressources Humaines se traduit par :

- l'intégration réussie des nouveaux collaborateurs dans une entreprise dont les effectifs ne cessent d'évoluer ;
- une politique de recrutement qui s'appuie notamment sur des partenariats durables avec des écoles de haut niveau et un système de stages très performant ;
- un haut niveau de formation qui garantit le niveau d'excellence et d'adaptabilité des collaborateurs et du management avec un plan de développement des compétences révisé chaque année et porté par le service formation ;
- l'évaluation régulière des compétences et la révision du Référentiel Métiers pour s'adapter à notre évolution et aux besoins des clients.

Axway, avec son implantation mondiale, emploie des salariés de nationalités diverses, en France et à l'étranger. Convaincu que la diversité est un enjeu au sein d'un groupe international, Axway décline cette démarche au travers de la diversité des équipes, en termes d'âge, d'origines sociales, culturelles, ethniques.

10.1.1 Un programme ambitieux de formation

L'un de nos grands objectifs en matière de Gestion des Ressources Humaines est d'accroître le savoir-faire des collaborateurs et d'anticiper leur évolution professionnelle. Pour répondre à cet enjeu majeur, Axway s'est doté d'un dispositif de formation interne qui par un large réseau d'intervenants diffuse une offre complète de formations : séminaires d'accueil et d'intégration, formations aux métiers et aux offres, développement personnel.

Ce dispositif, par sa proximité et sa souplesse, favorise le développement des compétences de chaque salarié dans l'entreprise.

Ces programmes de formation s'appuient également sur un dispositif de partage des connaissances et de mutualisation des bonnes pratiques.

En 2011, Axway a renforcé son programme de formation, notamment par la mise en place d'actions de formation spécifiques destinées à renforcer la maîtrise des affaires et à développer sa capacité d'innovation.

En 2011, le nombre de jours de formation est passé à 2,8 jours par collaborateur contre 2,5 jours en 2010.

10.1.2 Un système d'évaluation continue pour accompagner l'évolution des collaborateurs

Axway dispose d'un système d'évaluation lui permettant d'avoir une connaissance et un suivi régulier de ses collaborateurs. Celui-ci s'appuie notamment sur des bilans de missions, des entretiens annuels, des cycles d'évaluation et de révision réalisés deux fois par an. Ce système est adossé à un Référentiel Métiers qui permet à chaque collaborateur de mieux connaître les exigences des métiers de l'entreprise et les possibilités d'évolution de carrières. Ce Référentiel Métiers constitue, pour les managers de proximité, un guide pour accompagner le développement professionnel des collaborateurs en fonction de leurs motivations et des priorités de l'entreprise.

La mise en œuvre du système d'évaluation est sous la responsabilité de plus de 75 managers de proximité.

10.1.3 Des principes de non-discrimination

Égalité homme-femme

Axway respecte les principes de non-discrimination à l'embauche et d'égalité homme-femme. Le recrutement des femmes ingénieurs est supérieur au pourcentage des femmes à la sortie des écoles d'ingénieurs. Concernant les principes

d'égalité homme-femme, Axway met en œuvre une politique équitable en matière de salaires, de promotion et d'accès à la formation.

Plan Senior

Conformément à la nouvelle législation, un plan Senior a été mis en place. Ce plan porte sur les axes suivants :

- le maintien dans l'emploi des salariés de 50 ans et plus ;
- l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles ;
- le développement des compétences, des qualifications et l'accès à la formation ;
- la transmission des savoir-faire et des compétences et le développement du tutorat.

Dans le cadre du dispositif mis en place, près de 41 collaborateurs ont été rencontrés dans le cadre d'un entretien de seconde partie de carrière.

Plan Handicap

Pour favoriser l'emploi de travailleurs handicapés, la politique d'Axway s'est appuyée en 2011 sur 2 axes d'action :

- sensibilisation du management opérationnel et fonctionnel pour favoriser l'embauche de travailleurs handicapés ;
- développement du recours à des contrats de sous-traitance, de fournitures, de prestations de services avec des Entreprises Adaptées (EA) ou des Établissements ou Services d'Aide pour le Travail (ESAT) agréés.

10.2 La prise en compte de nos impacts environnementaux

Les activités d'édition et d'intégration de logiciels développées par Axway ont un impact environnemental limité comparé à des activités industrielles lourdes. Toutefois, l'exercice de nos activités génère de nombreux déplacements, nécessite beaucoup d'infrastructures et de matériels informatiques et produit beaucoup de documents.

La maîtrise de notre impact environnemental est donc devenue, dans nos modes de gestion et de production, un enjeu important et fait l'objet d'un programme d'amélioration continue impliquant les Directions Fonctionnelles concernées et les collaborateurs.

Les collaborateurs sont en effet associés à une démarche d'éco-responsabilité pour que la limitation de notre impact sur l'environnement devienne l'affaire de tous. Il s'agit de favoriser les initiatives des collaborateurs en matière environnementale et d'éviter le gaspillage d'énergies non renouvelables dans nos modes de fonctionnement. Pour les sensibiliser et les aider dans leurs actions au quotidien, un guide des éco-gestes a été conçu

et diffusé dès 2009 aux collaborateurs d'Axway. Ce guide fait l'objet de sensibilisations régulières auprès des collaborateurs et des relais sur l'ensemble des sites ont en charge d'accompagner son suivi. Concernant les achats de consommables, d'appareils bureautiques et de matériels informatiques, Axway a une politique volontariste pour travailler avec des fournisseurs offrant des produits éco-labellisés.

10.2.1 Déplacements

Axway est implanté en France et à l'international. En France, l'entreprise est présente sur deux sites. Ses clients sont eux-mêmes implantés sur tout le territoire français et à l'international. Tout ceci génère de nombreux déplacements qui ont un impact sur l'environnement en termes de pollution et de consommation de ressources énergétiques.

Dans ce contexte et pour limiter le nombre de déplacements, Axway Software a mis en place un plan d'actions sur plusieurs axes : limitation des déplacements pour les réunions internes et externes grâce à l'équipement de matériels de visioconférence sur la plupart des sites, incitations pour privilégier à chaque fois que cela est possible les modes de transport les moins polluants, notamment pour les voyages en France ou les trajets quotidiens chez les clients. En 2011, Axway Software dispose de 14 salles de visioconférences. Parallèlement les visioconférences utilisant les caméras intégrées aux postes de travail tendent à se généraliser.

10.2.2 Moyens informatiques

Les moyens informatiques sont gérés de manière centralisée par l'équipe IT d'Axway. Ceci assure une standardisation et une mutualisation du matériel utilisé, sources d'économies d'énergies.

De par son activité de développement de logiciels, Axway dispose d'un important parc de serveurs. Ce parc contribue au bilan environnemental de l'entreprise (matériau, consommation énergétique, puissance de climatisation). Dans une logique de maîtrise des coûts économiques et écologiques, Axway assure une gestion rigoureuse de ce parc, en mutualisant les équipements et en mettant en œuvre des solutions permettant de diminuer la consommation énergétique des postes de travail.

Concernant le parc des photocopieurs et imprimantes, Axway a développé une démarche de rationalisation du nombre de matériels et de l'usage raisonné des consommables. Dans ce sens, la connexion au réseau est considérée comme un facteur de réduction du nombre de machines, car les photocopieurs sont utilisés comme imprimante et scanner (scan to mail). La très grande majorité de nos photocopieurs sont connectés au réseau. Par ailleurs, pratiquement tous les photocopieurs travaillent en recto verso.

Axway gère de manière très précise le parc des matériels informatiques utilisés dans un souci de maîtrise des coûts et de respect de l'environnement.

Les matériels informatiques sont référencés dans une base de données gérée avec le logiciel HP - AssetCenter. Les informations techniques, financières et d'utilisation qui sont mises à jour au cours de la vie du matériel, permettent d'une part d'optimiser la durée de vie du matériel et d'autre part de s'assurer de leur recyclage correct en fin de vie.

La qualité des informations collectées contribue à la maîtrise du parc informatique. En effet, seuls sont remplacés les matériels obsolètes ou ceux dont l'utilisation ne correspond plus aux standards des métiers d'Axway.

Même après la sortie du parc et son recyclage, Axway conserve dans sa base de données pour chaque matériel les informations sur sa destination finale.

Par ailleurs, l'équipe IT contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'Axway en choisissant la virtualisation de ses infrastructures informatiques. Cette technologie permet la mutualisation et l'optimisation des ressources matérielles des centres informatiques.

Les objectifs de cette démarche se traduisent par :

- une augmentation de la capacité de traitement tout en réduisant le nombre de machines physiques et par conséquent la consommation électrique ;
- l'acquisition de machines plus compactes et économes en énergie ;
- des gains de place significatifs dans les centres informatiques en limitant leurs extensions ;
- un cycle de vie d'utilisation des ressources matérielles plus long permettant d'éviter les déchets toxiques.

Enfin, un des principes majeurs mis en œuvre depuis plusieurs années a été d'allonger la durée de vie du matériel et de ne pas succomber à la pression des constructeurs qui incitent à des renouvellements fréquents.

Actuellement un matériel informatique est utilisé au moins pendant 4 ans dans le parc. Afin d'assurer sa traçabilité, il est régulièrement inventorié à la fois physiquement par les équipes techniques d'Axway mais aussi automatiquement par la collecte d'informations depuis le réseau.

10.2.3 Gestion des locaux

Sur nos sites en France et en fonction des règlements nationaux dans ses filiales à l'international, Axway favorise la mise en place de mesures contribuant à la protection de l'environnement :

- aménagement des locaux avec des postes de travail ergonomiques privilégiant la qualité des conditions de travail des collaborateurs ;
- installation de systèmes de chauffage et de climatisation modernes et respectueux des règles environnementales lors des renouvellements ;
- maintenance préventive des installations pour économiser l'énergie ;
- installation de tableau blanc au lieu des tableaux papier ;
- utilisation d'ampoules basse consommation ;
- utilisation de produits non toxiques et non dangereux par les prestataires de propreté ;
- installation de fontaines à eau, directement reliées au réseau de distribution d'eau potable, dans un objectif de limiter l'utilisation de bouteilles en plastique ;
- incitation permanente des gestionnaires de sites au respect de l'environnement et des bonnes pratiques.

10.2.4 Gestion des déchets

En 2011, Axway a poursuivi sa politique de recyclage des déchets et notamment dans les domaines suivants :

- mise en place du tri sélectif sur ses sites en France, en travaillant avec des prestataires spécialisés. Cette mise en place s'est accompagnée d'une campagne de sensibilisation au bon usage du tri sélectif en fonction des caractéristiques spécifiques inhérentes à chaque site. Les relais sur site ont en charge le bon déroulement et le suivi de chaque programme de tri, notamment pour proposer les actions correctives pour une meilleure efficacité ;
- gestion des déchets concernant les consommables informatiques, les piles, les canettes de boissons et le papier, avec mise à disposition de conteneurs spéciaux et enlèvement par une société agréée qui permet également le suivi des quantités de déchets traités ;
- gestion spécifique des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) avec mise à disposition de conteneurs spéciaux et enlèvement par des entreprises agréées permettant notamment la traçabilité de ces déchets.

10.2.5 Dématérialisation des documents

Axway poursuit son programme de dématérialisation des documents par la mise en place d'outils de gestion électronique et en incitant régulièrement les collaborateurs à imprimer moins. La mise en place d'actions concrètes de dématérialisation des documents et la sensibilisation des collaborateurs ont de multiples impacts positifs sur l'environnement car cela permet de diminuer la consommation de papier et la consommation d'énergie liée à l'impression. La dématérialisation permet également de diminuer le transport physique des documents et enfin, moins de papier imprimé, c'est moins de déchets à traiter.

La dématérialisation des documents au sein du Groupe concerne : les rapports d'activités produits mensuellement par chaque collaborateur, la gestion des congés et absences, les demandes informatiques liées à la gestion du parc informatique ; les documents de travail nécessaires aux réunions internes et externes qui sont de plus en plus diffusés électroniquement avec consigne de n'imprimer que le strict nécessaire.

De nouveaux projets ont été initialisés en 2011 notamment pour les achats et les factures de voyages.